Belgique : Francken (N-VA) veut expulser chaque mois des criminels illégaux par charter

18/12/2014 à 17h27

Selon une information relayée par le quotidien Het Laatste Nieuws, le Secretaire d'État Theo Francken (N-VA) affrète chaque mois un charter pour expulser les criminels illégaux. D'après le journal, deux de ces vols ont déjà eu lieu, le premier à destination de Kinshasa au Congo et le deuxième vers Tirana en Albanie.

Interrogé par **Het Laatste Nieuws**, Francken explique son initiative : "Je souhaite augmenter le nombre de charters d'environ un par trimestre à un par mois. Les six vols suivants pour les premiers mois de 2015 sont déjà fixés". Le nationaliste flamand estime qu'affréter des vols spéciaux est plus efficace et meilleur marché que de transporter les illégaux un par un par les vols commerciaux réguliers. "Et si nous ouvrons les vols à nos partenaires européens, le Fonds pour le retour de l'UE nous remboursera 75% des coûts".

Selon les chiffres de Francken, 13.085 illégaux sont sortis de prison en 2013 dont environ 7.000 ont reçu un ordre de quitter le territoire et seulement 688 ont fait l'objet d'une mesure d'éloignement. "Il faut augmenter ce nombre. Il s'agit des gens qui nuisent, pas des braves Scott Manyo" déclare Francken, citant un jeune Camerounais menacé d'expulsion en 2012. "Ceux qui se comportent mal doivent être expulsés en premier".

Francken réalise que ces douze vols par an ne suffiront pas à

rapatrier toutes les personnes sommées de quitter le territoire. “Cependant, les vols exercent également un effet dissuasif dans les pays d’origine. En outre, cette capacité s’ajoute aux expulsions par les vols commerciaux. D’ailleurs je souhaite encore augmenter ce nombre en créant 100 places supplémentaires dans les centres fermés en 2015. Par place, on refoule environ 8 personnes par mois, ce qui donne environ 1.000 expulsions de plus par an”.

Le Vif